

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT-SUR-MER

AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

107, avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 25 SEPTEMBRE 2007

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
AFFICHÉ LE 27 SEPTEMBRE 2007

Nombre de membres :

- En exercice : 90
- Présents : 78
- Absents : 11
- Convaincus : 1



REÇU

- 2 OCT. 2007

XII - IMPLANTATION D'UN TERMINAL MÉTHANIER AU VERDON -

- MOTION -

L'an deux mil sept. le vingt cinq septembre à neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de l'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE, régulièrement convoqués le dix neuf septembre deux mil sept, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en Assemblée générale sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Président.

PRÉSENTS :

- M. PELLETIER Jacky (suppléant de Mme SANTINI Martine) ARCES-SUR-GIRONDE
- MM. PRIOUZEAU Michel, BAUD Yvan et SEUGNET Michel ARVERT
- MM. MAIGRE Robert, CORBE Henri BARZAN
- Mme LOIRY Huguette (suppléante de M. BRÉMAUD Philippe) BOUTENAC-TOUVENT
- MM. PRUVOST Claude, MORLET Jean-Louis BREUILLET
- Mme AUGÉ Micheline (suppléante de M. CHOLLON Éric) BREUILLET
- M. RETAIL Gil (suppléant de M. GIRERD Maurice) BRIE-SOUS MORTAGNE
- M. GENET Michel (suppléant de Mme VERDON Monique) BRIE-SOUS MORTAGNE
- Mme CROCHET Danièle, MM. SALMON Jean-Louis et CHIRON Michel CHAILLEVETTE
- M. SAINTLOS Thierry (suppléant de M. DÉODATI Michel) LE CHAY
- M. CHARRASSIER Gérard, Mme PARIS Suzanne CHENAC-ST-SEURIN D'UZET
- Mme ROUÏL Nadine COZES
- MM. HERBERT Jean, BOURGEOIS Christian (suppléant de M. SICARD Joël) COZES
- MM. ROUMÉGOUS Patrice (suppléant de M. RUSSO Jean), GUILLAUD Roger L'ÉGUILLE-SUR-SEUDRE
- MM. BARRAUD Vincent, GRAND Bernard ÉTAULES
- M. GUINOT Serge (suppléant de Mme TESSIER Nicole) ÉTAULES
- M. MARTIN Gérard ÉPARGNES
- MM. LAVERGNE James, LAGO Jean FLOIRAC
- MM. de BELENET René, GRICOURT Serge GRÉZAC

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| M. GUYOT Claude, FERRIER Jean-Louis et M. GUYOT Claude | LES MATHÈS |
| M. AMSELLE Jean-Louis et M. AMSELLE Jean-Louis | LES MATHÈS |
| MM. ROUX Jean-Pierre, BELLUTEAU Jean-Louis et DAUGA Jean-Louis | MEDIS |
| M. DECOURT Dominique | MESCHERS-SUR-GIRONDE |
| M. SALLAFRANQUE Gilles et Mme TÉTAUD Annick <i>(suppléante de M. CHUSSEAU J-M)</i> | MORNAC-SUR-SEUDRE |
| MM. FRESSIGNÉ Théodore, FAURE Jean-Louis | MORTAGNE-SUR-GIRONDE |
| MM. LE GUEUT Henri, HUGENDOBLER Jean-Paul, BOURGEOIS Gérard | ROYAN |
| M. CHABANEAU François | ROYAN |
| Mmes MONTRON Annie, TERRIEN Veronique | ROYAN |
| MM. HERBERT Francis, AUDJOUX Gilbert | SAINT-AUGUSTIN |
| Mme PREAU Anne-Marie | SAINT-AUGUSTIN |
| MM. RENU Jean-Michel, DUGUÉ Jacques | SAINT-GEORGES DE DIDONNE |
| Mmes ROBERT Liliane, BONNET Annick <i>(suppléante de M. BUSSEFFAU Dominique)</i> | SAINT-GEORGES DE DIDONNE |
| MM. HÛE Hervé, THOMAS Bernard et M. REMOND Hubert | SAINT-PALAIS-SUR-MER |
| Mmes RIFFAUD Josette, GUERIN Simone | SAINT-ROMAIN-SUR-GIRONDE |
| MM. de VILLELUME Martial, BILLY Robert | SAINT-SULPICE DE ROYAN |
| M. CAPUCCIO André <i>(suppléant de M. DANIAU Jean-Claude)</i> | SAINT-SULPICE DE ROYAN |
| MM. FERCHAUD Pascal, LE GAT Guy | SAUJON |
| Mmes TERRIER Jeannine, OSTROWSKI Hermine | SAUJON |
| MM. REUTIN Michel, LYS Gerard et MOREL Jean-Pierre | SEMUSSAC |
| Mme RÉGNIER Lina, M. NAULEAU Christian | TALMONT-SUR-GIRONDE |
| MM. TALLIEU Jean-Pierre, GOUILLIEUX Alain et Mme PAPIN Maryvonne | LA TREMBLADE |
| MM. NAUDIN Gilbert, CORDONNIER Jean-Paul | VAUX-SUR-MER |
| Mme ANDRÉ Marie-Claire | VAUX-SUR-MER |

ABSENTS - EXCUSÉS :

| | |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------|
| M. GASCHARD Jean-Paul | BOUTENAC-TOUVENT |
| Mme MASSE Anne-Marie | LE CHAY |
| M. REUTIN Paul | ÉPARGNES |
| M. BENTZ Eric et Mme VIGUIAUD Marie-Claude | MESCHERS-SUR-GIRONDE |
| MM. MOST Philippe, POTENEC Gérard et RAYMOND Pierre | ROYAN |
| Mmes LECOMTE-RULLIER Hélène, CROUÉ Hélène et PELTIER Marie-Noëlle | ROYAN |

POUVOIR :

| | |
|---------------------------------------------------------|-------------------|
| M. PEROCHAIN Yves représenté par M. Jean-Pierre TALLIEU | ARCES SUR GIRONDE |
|---------------------------------------------------------|-------------------|

• • • •

Mme PRÉAU Anne-Marie a été élue secrétaire de séance.

• • • •

XII - IMPLANTATION D'UN TERMINAL MÉTHANIER AU VERDON -

MOTION

Considérant que les terminaux méthaniers existant en France, **aujourd'hui accessibles à tous les distributeurs de gaz**, ne fonctionnent qu'à 60% de leur capacité (notamment le site de Moritour à Nantes - St Nazaire), que ce type d'équipement nécessite des services annexes, notamment des remorqueurs, des systèmes de sécurité et de sûreté des escales dont les coûts de fonctionnement et d'investissement doivent être couverts par un volume d'activité portuaire suffisant.

Le Conseil Communautaire s'interroge sur les justifications économiques du projet de terminal méthanier présenté par la société 4GAS et dont l'implantation est envisagée au VERDON. Il demande donc que tous éléments permettant d'apprécier cette pertinence économique soient apportés tant par la société elle-même que par le port autonome de Bordeaux.

Le Conseil communautaire considère par ailleurs

- qu'une implantation nouvelle en France d'un terminal méthanier sur l'estuaire de la Gironde ne ferait que multiplier les risques industriels qu'est susceptible de faire courir ce type d'installation classée SEVESO 2 ;
- que l'impact visuel des cuves qui seront implantées sur le site n'est pas compatible avec les politiques de valorisation paysagère, de protection des espaces naturels et de l'encouragement à l'écotourisme (compatibilité avec la plaisance) développées par les collectivités locales au nord de l'estuaire ;
- qu'une activité de réception et de stockage du Gaz Naturel Liquéfié (GNL) n'est pas compatible avec le développement touristique promu par l'ensemble des collectivités du Pays Royannais. En effet, et à titre d'illustration, les méthaniers emprunteront le chenal de navigation qui se situe à 100 mètres des plages de la rive droite de la Gironde ;
- que le nombre d'emplois directs générés par le projet 4GAS (38 à 52 emplois annoncés) est à mettre en balance avec ceux qui, dans le domaine du tourisme, disparaîtraient sur le Pays Royannais suite au préjudice touristique ;
- que la faisabilité même du projet au regard des réglementations relatives à la protection de l'environnement (Loi littoral, directives européennes « oiseaux et habitats », Natura 2000 notamment) ne semble pas confirmée ;
- que les préoccupations d'un aménagement cohérent et équilibré du territoire devraient prévaloir sur la volonté des différentes sociétés européennes qui, du fait de l'ouverture du marché de la distribution du gaz, souhaiteront réaliser et exploiter des infrastructures lourdes de stockage et de distribution du GNL (Gaz Naturel Liquéfié) alors qu'elles ont la possibilité d'utiliser des sites existants.

Compte tenu de ces éléments et après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire de l'Agglomération ROYAN ATLANTIQUE exprime son opposition au projet présenté par la société 4 GAS de construction d'un terminal méthanier au Verdon.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS -

(Abstentions : 4)

AGGLOMÉRATION
ROYAN ATLANTIQUE
11007, Avenue de Rochefort
17100 ROYAN Cedex

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Pierre TALLIEU



REÇU

- 2 OCT. 2007